

## Interpellation de Mariline Clémentz

Y aura-t-il un bureau de vote à la maison de repos « le Clos des Seigneurs » lors des prochaines élections du 26 mai 2019

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs,

Le vote est un droit pour chacun quel que soit son âge. Je pense que tout doit être mis en œuvre au sein de la maison de repos pour que les résidents puissent poser ce choix et ne soient pas les oubliés de l'isoloir.

Dès lors pourquoi ne pas installer un bureau de vote à la MR/S en partenariat avec la direction et profiter de l'occasion pour organiser un espace de rencontre et de convivialité avec les citoyens du quartier.

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés a été interpellé par la responsable d'un des nombreux clubs d'énéo le mouvement social des aînés, énéo étant un mouvement d'éducation permanente.

L'ensemble des membres du CCCA présents à la réunion de novembre dernier s'est montré très favorable à cette demande. Ce soutien à la suggestion faite par énéo se trouve d'ailleurs dans le PV de la réunion.

Après en avoir parlé avec le bourgmestre, le Président du CCCA me dit qu'il ne devrait pas y avoir d'inconvénients.

Mes questions sont très simples : qu'en est-il à ce jour ? Pouvons-nous espérer voir les aînés de la maison de repos du Clos des Seigneurs exercer leur droit de vote en toute sérénité le 26 mai et le 16 juin prochain?

Mariline Clémentz, 22 route de Bacoru, 6840 Neufchâteau

Née le 10/12/1960